



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# Sujet

**U 21 CONDUITE**

**ENGIN IMPOSE**

<b>Candidat N :</b>	
<b>Lot N :</b>	
<b>Examineur :</b>	
<b>Engin :</b>	
<b>Signature :</b>	

Avec l'engin imposé, le candidat doit réaliser le terrassement d'un ouvrage déblais / remblais selon les plans ci-dessous.

La partie déblais devra être réalisée à -0.30 du pied de piquet situé entre la partie déblais / remblais. Le fond sera horizontal dans la partie emprise de déblais.

Le remblai sera réalisé dans l'emprise prévue, sans altitude particulière. La partie supérieure sera horizontale.

La notation comprendra :

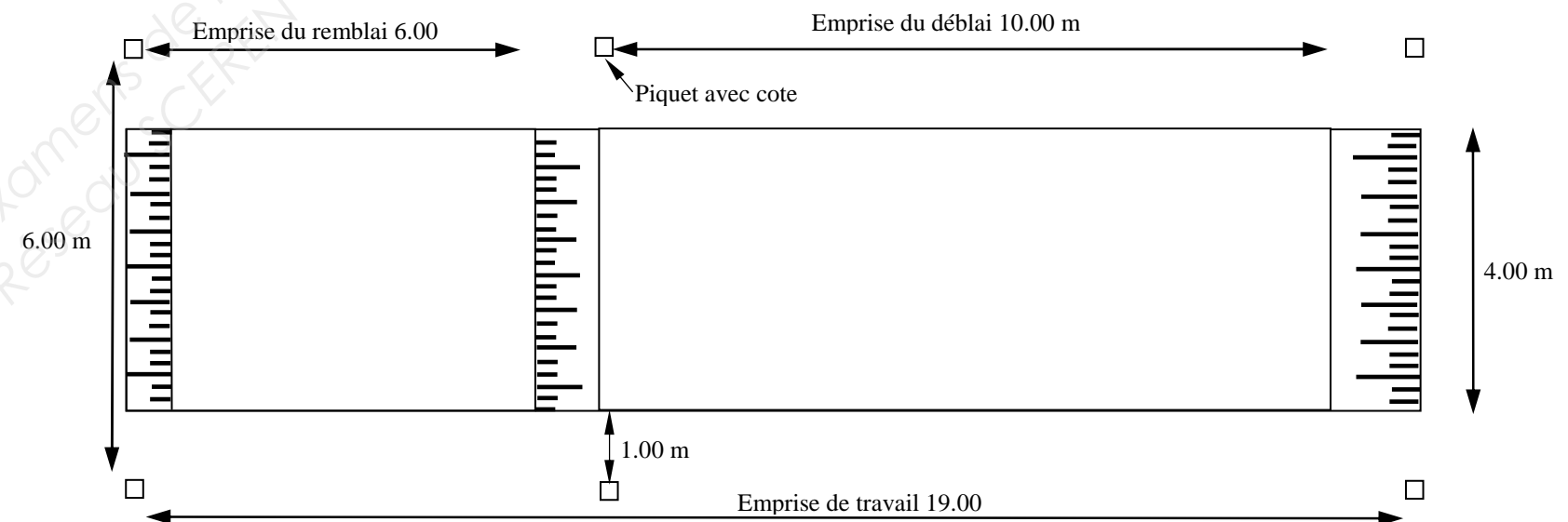
- La prise en compte de l'engin,
- Le contrôle de l'horizontalité du fond de la zone de déblai,
- Le contrôle de l'horizontalité de la zone de remblai,
- La méthode de travail,
- La régularité de la largeur de décaissement,
- La finition de l'ensemble,
- Le respect des règles de sécurité

Votre chantier sera pré - implanté en planimétrie et altimétrie de référence.

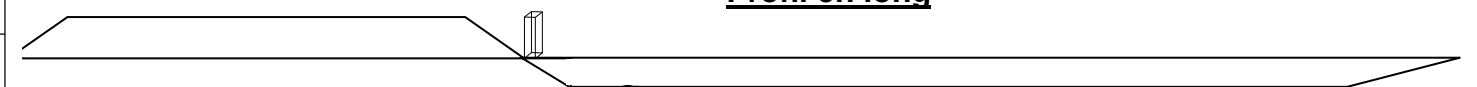
Pour réaliser ce travail, vous disposez :

- D'un laser rotatif.
- D'un engin imposé par tirage au sort entre bouteur et chargeur.

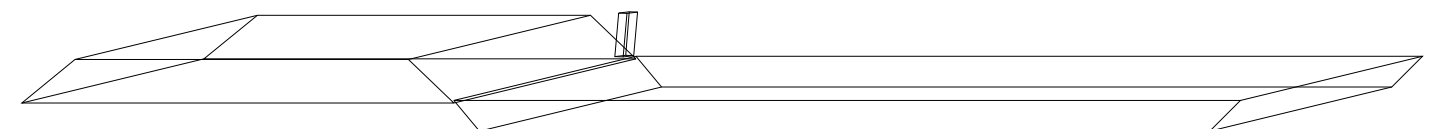
## Croquis de masse



## Profil en long



## Vue en perspective



BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TP	Les Grillonnières	13 06-CETP U21
	<b>E2 : Réalisation et mise en œuvre</b> <b>U21 : CONDUITE – ENGIN IMPOSE</b>	<b>SUJET</b>
SESSION 2013	DUREE : 2 H 00	Coefficient : 8 Page 1/1